



- ➔ Tu acceptes un emploi à 50 km de ton domicile ?
- ➔ Tu es prêt(e) à travailler chez toi, dans le train ou en avion ?
- ➔ Tu penses changer d'emploi plusieurs fois dans ta carrière ?
- ➔ Tu souhaites passer les frontières et travailler à l'étranger ?



Oui ? Non ?

www.MonEcoleMonMetier.be

En partenariat avec
W-B E, le CPEONS, le SEGEC, la FELSI, le SFMQ,
ACTIRIS et le FOREM.

MON ÉCOLE, MON MÉTIER

Si pour toi, le monde est
un jardin...

Choisis le métier de

**TECHNICIEN/
TECHNICIENNE
EN HORTICULTURE**



Minutieux-se
Patient-e
Ingénieux-se
Créatif-ve

Les aptitudes

**TECHNICIEN/
TECHNICIENNE
EN HORTICULTURE**

- Organiser son exploitation et la production
- Prévoir le matériel et les équipements nécessaires
- Programmer les calendriers des travaux au rythme des saisons
- Semer, récolter, conditionner et commercialiser les produits
- Contrôler et assurer le suivi des productions
- Veiller à la conservation des productions
- Aménager et/ou entretenir des espaces verts
- Respecter les normes de qualité en vigueur

Les activités

Le technicien/la technicienne en horticulture travaille dans cinq domaines différents : les productions maraîchères, les productions de pépinières, l'arboriculture fruitière, les cultures florales et ornementales, l'implantation et l'entretien des parcs et jardins.

Chef/cheffe d'entreprise, il/elle travaille seul-e ou second-e par des ouvrier-s agricoles.

Pour développer son exploitation, il/elle connaît l'évolution de son secteur et les nouveaux modes de production. Il/elle choisit les équipements nécessaires, adapte les processus de production, assure la gestion journalière de l'entreprise et la commercialisation des produits. Il/elle attache beaucoup d'importance à la qualité des biens et services offerts.

Outre de solides connaissances techniques et scientifiques, il/elle a de bonnes connaissances de gestion. À l'arrêt des innovations du secteur, il/elle introduit la gestion informatisée dans son entreprise (équipements, conduite des cultures...).

Face à une situation-problème, il/elle doit pouvoir apporter une solution rentable et respectueuse de l'environnement tout en respectant la législation en vigueur.

Le métier



TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN HORTICULTURE

Une formation de qualification technique

- 7^eP
- Complément en art floral
 - Complément en productions horticoles et décoration florale
 - Complément en conduite d'engins forestiers
 - Complément en mécanique agricole et/ou horticole
 - Complément en diversification des productions et transformation de produits
 - Horticulteur spécialisé en aménagement des parcs et jardins
 - Arboriste : grimpeur-élagueur
- CQ ou ACC

JE CONTINUE MA FORMATION ?

4^e - 5^e - 6^eTQ
Technicien en horticulture
CESS + CQ

Enseignement supérieur

JE CHERCHE UN EMPLOI ?

- Entreprises d'implantation de jardins
- Entreprises d'entretien de parcs et jardins
- Entreprises de travaux techniques et horticoles
- Entreprises de cultures florales et plantes ornementales
- Entreprises fruiticoles
- Entreprises maraîchères
- Pépinières
- ...

CESS ➤ Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CQ ➤ Certificat de Qualification
ACC ➤ Attestation de compétences complémentaires

CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCÉES

Des CTA te proposent des FORMATIONS dans le secteur de L'AGRONOMIE

PARLES-EN À TON PROFESSEUR !

Plusieurs écoles organisent cette option, scanne le QR code pour en trouver une près de chez toi.

INFOS SUR LES COURS

En plus de la formation commune, voici quelques exemples de cours de la formation qualifiante :

- Travaux pratiques
- Economie horticole
- Aménagement et entretien des espaces verts
- ...



Installer des jardins d'agrément, des potagers ou même des serres sur le toit des immeubles, c'est dans l'air du temps! Cette initiative offre de nombreux avantages: réduction de la pollution de l'air (les plantes absorbent le CO2 et le transforment en oxygène), diminution de la radiation solaire et du bruit, embellissement de l'environnement par des fleurs et des légumes à portée de main!

TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN HORTICULTURE